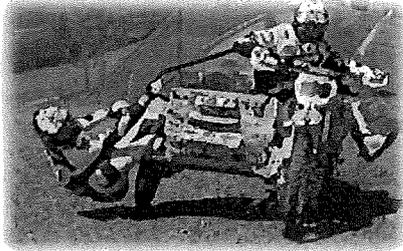


CHAMPIONNAT DE FRANCE
2015
SIDE-CAR CROSS INTER



N° d'épreuve FFM 298 **Organisateur**
Moto-Club Huismes
N° d'affiliation 0441
Date **Dimanche 21 juin 2015**
Lieu **Circuit des Perrés à Huismes 37**
Organisateur technique **Moto Club Huismes**
Adresse **8 rue de la Bouzinière 37420 Huismes**
E-mail **pcoiquil@yahoo.fr**
Téléphone **06 14 50 05 80**

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Directeur de course	Claude GERAY	Licence : 011388
Président du Jury (Délégué FFM)	Joel FAIVRE	Licence : 009335
Membre du Jury.....	Alain BEAUMONT	Licence : 114631
Membre du Jury.....	Denis DION	Licence : 056813
Commissaire technique responsable	Attente FFM	Licence :
Responsable du chronométrage	Attente FFM	Licence :
Responsable du parc coureur	Christophe BELLAMY	Licence : 003384

Article 3 Catégories & Engagements

↪ Side-car Cross Inter

Age..... 17 ans minimum pour les pilotes & 15 ans minimum pour les passagers
 Licences..... NCO / INT / INI / LUE
 Cylindrée..... De 350cc à 750cc 2T ou de 350cc à 1000cc 4T
 Plaques..... Numéro noir sur fond jaune

↪ Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 250 Euros augmentée des primes ci-dessous.

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1 ^{er}	140 €	6 ^{ème}	70 €	11 ^{ème}	45 €	16 ^{ème}	20 €
2 ^{ème}	120 €	7 ^{ème}	65 €	12 ^{ème}	40 €	17 ^{ème}	15 €
3 ^{ème}	100 €	8 ^{ème}	60 €	13 ^{ème}	35 €	18 ^{ème}	10 €
4 ^{ème}	90 €	9 ^{ème}	55 €	14 ^{ème}	30 €	19 ^{ème}	10 €
5 ^{ème}	80 €	10 ^{ème}	50 €	15 ^{ème}	25 €	20 ^{ème}	10 €

ADDITIF



RÈGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ----- Huismes
N° d'affiliation ----- 0441
Lieu ----- Circuit des Perrés à Huismes 37
N° d'épreuve FFM ----- 298

COURSES ANNEXES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SIDE CAR CROSS

Grand Ouest de Side Car:
Délégué : Bastien Marchand

Pilote des ligues de Bretagne, du Centre, de Normandie, des Pays de Loire, du Poitou Charente et de l'Aquitaine ayant une licence NCA ou NJ3 (15 ans mini)

Ce championnat est réservé aux équipages ayant une licence nationale compétition NCO (disponible à partir de 15 ans) appartenant à un club de ces 6 ligues. Le pilote doit être âgé d'au moins 17 ans et le passager 15 ans. Pour pouvoir commencer à 14 ans, pilotes et passagers sont limités aux cylindrées 125 cc ou 250 cc.

Il est réservé aux équipages ne figurant pas dans les 30 premiers du classement du championnat de France side-car cross de l'année précédente.

Cylindrée:

Les cylindrées des machines doivent être au-dessus de 350 cc (or jeunes équipages) jusqu'à 750 cc pour les 2 temps et 1000cc pour les 4 temps.

Engagement:

Auprès du responsable du Trophée Grand Ouest, 35€ (engagement 25€ + 10€ de location de transpondeur)

Mr MARCHAND Bastien

Saugour

86350 ST SECONDIN

Tel : 06 75 67 41 75

Mail : bastienmarchand@orange.fr

Championnat de Ligue 125 :

Délégué: Denis Dion OFF 056813

Pilote avec licence NJ3, NCO ou Inter (age mini 13 ans)

Moto:

Machine 125cc 2temps

Engagement:

via engagesport, 35€ (engagement 25€ + 10€ de location de transpondeur)

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 4/3/2015 	Date : 10 MAR. 2015 	Date : Numéro :